

La Fondation Jean- Jaurès prône une spécialisation des territoires

La Tribune relaie une note de la Fondation Jean- Jaurès appelant à rompre avec les stratégies nationales uniformes. Ses auteurs, Louis-Samuel Pilcer et Matilin Le Meur, se montrent particulièrement sévères envers les politiques de compétitivité dites « horizontales ». **Le Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), malgré son coût massif, est jugé inefficace pour l'industrie.** Une évaluation de France Stratégie confirme que **l'essentiel des créations d'emplois associées a bénéficié aux services, avec un impact « non significatif » sur le secteur productif.** Pour les auteurs, on ne peut plus se contenter d'améliorer les « fondamentaux » économiques de manière indifférenciée. **Face à ces limites, le rapport préconise un changement de paradigme. L'exemple de Dunkerque est cité comme modèle :** dès 2014, la ville a organisé des « états généraux de l'emploi local » pour pivoter vers la décarbonation. Cette démarche a permis de **transformer un territoire autrefois dépendant d'une sidérurgie en déclin** — ArcelorMittal y est passé de 10 000 à 3 200 salariés — **en un hub d'attractivité pour les industries d'avenir.** La proposition phare consiste à organiser des « COP régionales de la reconstruction industrielle ». **L'idée est d'arrêter de vouloir « tout faire partout » pour investir massivement dans les infrastructures et les services publics nécessaires à ces filières spécifiques.** Le rapport identifie sept actions prioritaires : assumer une spécialisation territoriale, cibler les investissements structurants, créer des sites "clés en main", piloter l'écosystème local, lancer les "COP régionales" puis contractualiser l'investissement. (La Tribune)